Cugny

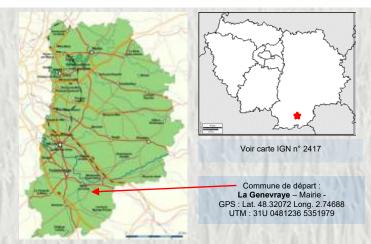
En 1887, la Société Française d'Explosifs s'installe à Cugny, hameau isolé de la commune de La Genevraye constitué alors d'une poignée de fermes. En complément du site industriel, une cité ouvrière dessinée par l'architecte Georges-Henri Pingusson est édifiée en 1927, sur un plan géométrique inspiré par les citésjardins anglaises. Conçue pour accueillir 300 habitants, celle-ci concentre au XXème siècle l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie quotidienne de la communauté: école, épicerie, café, hôtel, stade...

Si la dynamiterie a fermé ses portes en 1987, la cité ouvrière subsiste, hors du temps, quasi inchangée par rapport aux plans de Pingusson.



Pleignes - Photo O.T ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



<u>Accès</u>: La Genevraye à 8 km au sud-ouest de Moret-sur-Loing par la D40

Informations pratiques:

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage. Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com







Mise à jour - Octobre 2025 -

RANDONNER

EN SEINE ET MARNE





Du canal du Loing aux berges du Lunain



La Genevraye - Photo: O.T ©

Église, château-fort, fermes et habitations anciennes, rivières, étangs et canal du Loing...jalonnent ce parcours à la fois champêtre et boisé.









u Moyen

Du canal du Loing aux berges du Lunain

- 1 Prendre la rue du Bourg à gauche, puis tourner à droite vers le canal.
- Emprunter le chemin de halage à droite (lavoir). Il longe les jardins. Passer sous le pont de la D 58 et continuer. Passer l'écluse de Berville, le domaine de Berville puis l'écluse d'Épisy (au niveau de l'écluse, le Lunain passe sous le canal pour se jeter dans le Loing; le siphon du Lunain est visible en descendant le talus). Après la maison de l'éclusier (aire de repos sur l'autre rive), au niveau du pont, traverser la D 148.
- 3 Prendre le chemin du canal sur 350m puis tourner à droite pour emprunter le petit pont et arriver rue Basse. Traverser la place du Gué et partir à gauche.
- 4 Suivre la D 22 à droite (GRP®). Dans la côte, bifurquer sur le chemin à droite, puis continuer tout droit. À la croisée, prendre le premier chemin à droite et descendre sur la D 148. Partir à gauche et emprunter à droite le chemin de l'Aqueduc du Loing. A la sortie prendre à droite
- Au croisement prendre la route à droite. Elle franchit la vallée du Lunain. Au carrefour, prendre la route à gauche sur 250 m. Bifurquer à gauche sur le chemin forestier qui part en biais. Emprunter la route à droite sur 100 m, puis le chemin forestier à gauche.
- 6 À la croisée, tourner à droite, passer la clairière, couper la D 58 et poursuivre sur 1,8 km.
- À la fourche, prendre le chemin à droite. Continuer sur 1 km jusqu'au bois, tourner à gauche en lisière. Aller tout droit sur le chemin qui franchit le vallon puis virer à droite. Croiser l'allée bordée d'arbres du château de Pleignes. Partir à droite pour refranchir le vallon. Au T, se diriger à gauche.
- 8 Longer la D 40 à droite sur 100 m (*prudence !*). Prendre le chemin à gauche, puis le chemin de halage à droite.
- À l'entre du village, remonter la rue du bourg pour rejoindre le parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".